

Tu as

# L'ENVIRONNEMENT à cœur?

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

## Agente ou agent de recherche et de planification socio-économique

**Type de poste :** Occasionnel 5 ans

**Nom de la direction :** Direction de l'agroenvironnement et du milieu hydrique

**Lieu de l'emploi :** 675, boulevard René-Lévesque Est, Québec

La Direction générale des politiques de l'eau (DGPE) coordonne la gouvernance environnementale de l'eau afin d'assurer la pérennité de cette ressource dont le gouvernement du Québec est fiduciaire. De façon plus particulière, les différents mandats de la direction de l'agroenvironnement et du milieu hydrique (DAEMH) s'inscrivent dans quatre secteurs d'activités : l'agriculture, l'aquaculture, l'aménagement du territoire et la protection des milieux hydriques. La division Aménagement et milieu hydrique agit pour sa part dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la protection des milieux hydrique, en élaborant des orientations, des politiques, des lois, des règlements et des programmes et en proposant des moyens de mise en œuvre (documents techniques et administratifs, guides, directives, notes, formation et soutien quotidien aux opérations régionales).

## ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du directeur de l'agroenvironnement et du milieu hydrique et sous la supervision du chef d'équipe en aménagement et milieu hydrique, la personne titulaire de l'emploi réalisera des recherches et différents travaux qui contribueront à la mise en œuvre des PRMHH. À cet effet, la titulaire contribuera aux actions suivantes :

- Proposer, élaborer et mettre en œuvre tous les mécanismes et les procédures requis afin d'encadrer la réalisation des PRMHH par les MRC;
- Participer à l'analyse des projets de PRMHH déposés par les MRC, rédiger des rapports d'analyse ministérielle et s'assurer que les attentes du MELCC sont rencontrées;
- Participer à l'élaboration et la mise en place des mécanismes de reddition de comptes de la mise en œuvre des PRMHH;
- Assurer une veille sur les enjeux reliés à la conservation des milieux humides et hydriques (MHH), l'aménagement du territoire et l'urbanisme;
- Accompagner les MRC dans l'élaboration de leur projet de

PRMHH en offrant un soutien technique en regard des attentes du MELCC. Pour ce faire, il faudra participer à des rencontres de travail, des conférences et des ateliers de consultation au Québec;

- Représenter le Ministère au sein de comités et groupes de travail ministériels, interministériels et externes; Représenter le Ministère en participant à des conférences et ateliers au Québec afin de permettre le partage de l'information avec différents intervenants impliqués dans le domaine de la conservation des MHH, notamment auprès du monde municipal; Rédiger des avis d'expertise pour répondre aux demandes des MRC, des directions régionales du MELCC ou des autres ministères;
- Établir des liens avec les représentants du milieu municipal, afin de promouvoir la conservation des MHH et de favoriser leur intégration au sein des outils de planification du territoire, notamment les PRMHH.

# Tu as L'ENVIRONNEMENT à cœur?

Sur une base occasionnelle, la titulaire de l'emploi analysera les problématiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de la protection des milieux hydriques, proposera des orientations et des moyens d'action pour remédier aux problèmes identifiés et rédigera les documents pour mettre en œuvre les actions retenues (lois, règlements, normes, politiques, directives et guides). Plus spécifiquement, elle devra :

- Consulter les clientèles internes et externes (notamment autres ministères, FQM, UMQ, AARQ, etc.);
- Identifier, faire l'analyse des problématiques, colliger et élaborer des propositions de solutions

optimales pour le Ministère aux problématiques inhérentes à la protection environnementale en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme et, particulièrement dans le cas des projets ayant des impacts structurants sur le développement des municipalités;

- Offrir un soutien technique aux directions régionales pour l'élaboration des avis ministériels en regard de l'application de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et dans la mise en œuvre de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI).

## PROFIL RECHERCHÉ

La personne recherchée doit posséder des connaissances spécifiques dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, tout particulièrement en lien avec la structure et le fonctionnement du monde municipal, ainsi que le contexte légal et réglementaire relatif à l'environnement, à la conservation des milieux naturels et au droit municipal du Québec. L'emploi nécessite de maîtriser les orientations énoncées par le gouvernement dans le domaine de l'eau, particulièrement la Loi sur l'aménagement du territoire, les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire, la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés (Loi sur l'eau). a également des connaissances générales en écologie et en environnement. Une expérience du fonctionnement du milieu gouvernemental provincial et municipal serait un atout.

La personne recherchée doit être autonome, pourvu d'un bon sens de l'organisation et doit également développer le sens des relations interpersonnelles et une aptitude à la communication de messages clairs et concis.

La personne recherchée doit détenir un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle en urbanisme, en géographie avec option en aménagement du territoire ou dans une discipline connexe. Elle doit également posséder au moins deux années d'expérience de niveau professionnel dans le domaine de l'aménagement du territoire ou de la conservation des milieux naturels.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être inscrit sur une liste de déclaration d'aptitudes ou dans une banque de personnes qualifiées à titre d'agent de recherche et de planification socio-économique.

Pour avoir accès aux emplois de la fonction publique, il faut être inscrit dans une banque de personnes qualifiées après avoir réussi un processus de qualification. Pour connaître la manière de poser votre candidature à un processus de qualification ou pour consulter les appels de candidatures publiés, consultez le portail Carrières : [www.carrieres.gouv.qc.ca](http://www.carrieres.gouv.qc.ca).

## INSCRIPTION

Si vous êtes intéressé par cet emploi, veuillez nous transmettre votre curriculum vitæ, où sont précisées les dates de début et de fin de chaque emploi, ainsi qu'une copie de vos diplômes, à [dotation5@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dotation5@environnement.gouv.qc.ca) au plus tard le **20 septembre 2020**, en inscrivant en objet le numéro **10500RE03801132028**. Nous vous invitons à mettre à jour votre dossier de candidature dans Recrutement en ligne en prenant soin de remplir les sections « Scolarité » et « Expérience de travail ».

## INFORMATIONS

Processus de dotation  
Madame Patricia Gagné  
[Patricia.Gagne@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Patricia.Gagne@environnement.gouv.qc.ca)

Attributions de l'emploi  
Madame Nathalie Lafontaine  
[Nathalie.Lafontaine@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Nathalie.Lafontaine@environnement.gouv.qc.ca)

### TRAVAILLER À L'ÉDIFICE MARIE-GUYART

Situé sur la colline Parlementaire, l'édifice Marie-Guyart offre de nombreux avantages : accès facile par autobus, boutiques spécialisées, cafés et restaurants (Grande Allée, rue Saint-Jean et rue Cartier) à proximité du parc de la Francophonie, des plaines d'Abraham et du carré D'Youville. On y trouve aussi un centre de santé spécialement réservé aux employés de l'édifice et un centre de la petite enfance.